

Rubrique: Construction, territoire, énergie et transports

Sous-rubrique: Demande d'autorisation de construire

Date de publication: KABVS 02.10.2026

Visible par le public jusqu'au: 02.10.2029

Numéro de publication: BA-VS05-0000024170

Entité de publication



Commune d'Orsières - Service des constructions et de l'aménagement du territoire, Rue de la Commune 3, 1937 Orsières

Demande d'autorisation de construire - Changement des garde-corps des balcons, Orsières

Titre du projet de construction

Changement des garde-corps des balcons

Numéro pour consultation eConstruction

ccfc0a5e

Requérant(e)

Sylvie Rausis

Auteur(e) de plans

Damien Gabioud

Parcelle

Parcelle 10947, No Folio 118, Lieu-dit Tsanfetié

Coordonnées

2'576'905 / 1'097'062

Propriétaire

Sandrine Gabioud

Propriétaire

Filipe Durao Pinto Freitas

Propriétaire

Jocelyne Tornay

Propriétaire

Mathieu Cyrille Marcel Tornay

Propriétaire

Matilde Volluz

Propriétaire

Barbara Formaz

Propriétaire

Marc André Julien Thétaz

Propriétaire

Dominique Copt

Propriétaire

Mélanie Butti-Copt

Propriétaire

Anaïs Fournier

Propriétaire

Raphy Voutaz

Propriétaire

Christian Maurice Léon Antoine Rausis

Propriétaire

Sylvie Rausis

Propriétaire

Kévin Volluz

Affectation(s) de la (des) zone(s)

ZONE RESIDENTIELLE

Moyen de droit / Consultation

Le dossier peut être consulté sur la plateforme eConstruction ainsi qu'auprès de l'administration communale, durant les heures d'ouverture officielles, soit du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00.

Les oppositions et réserves de droit privé éventuelles, dûment motivées, notamment quant à la qualité pour agir, doivent être formulées par écrit et adressées à la Commune d'Orsières, Rue de la Commune 3, 1937 Orsières, le timbre postal faisant foi, ou déposées sous format numérique directement sur la plateforme eConstruction, dans un délai de 30 jours à compter de la date de publication dans le Bulletin officiel (eBO).

La Commune attire votre attention sur les modalités relatives au délai et à la forme des oppositions et réserves de droit privé, conformément aux articles 57 et 58 de la loi sur les constructions (LC).

Point de contact

Administration communale d'Orsières
Rue de la Commune 3
1937 Orsières

Délai de mise à disposition

Expiration du délai: 02.11.2026